



Haute Vallée  
de la Garonne  
Montagne  
Sauvage  
Pays de  
l'OURS

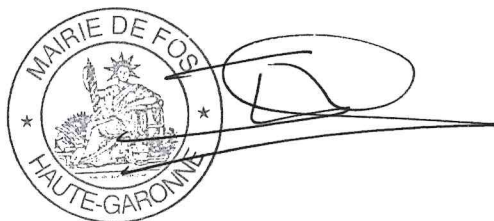
## **CONVOCATION au CONSEIL MUNICIPAL**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 juin 2026, le conseil municipal se réunira en seconde convocation et délibérera valablement quel que soit le nombre de membres présents, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

***Mardi 23 juin 2026 à 9h00 à la salle du conseil municipal.***

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer,  
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A FOS, le 18 juin 2026  
La Maire, Isabelle DEQUESNE.



### **Ordre du jour**

#### **Délibérations à examiner :**

- Cession d'un bien immobilier communal situé 11 place du Sarramoulin.
- Approbation du principe du recours à une délégation de service public pour la gestion du service du bar-restaurant-épicerie.
- Constitution et élection des membres de la Commission de Délégation Service Public (CDSP).
- Questions diverses.

*Affiché le 18 juin 2026*